

Bilan du suivi hivernal de la population de loups / Hiver 2016-2017

A l'attention des correspondants du Réseau Loup-Lynx

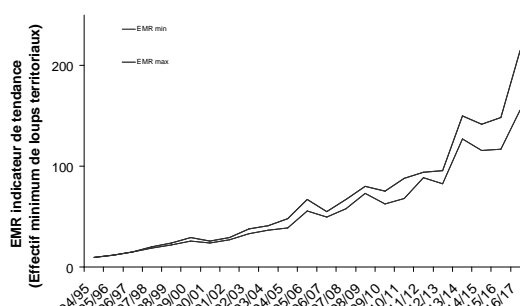
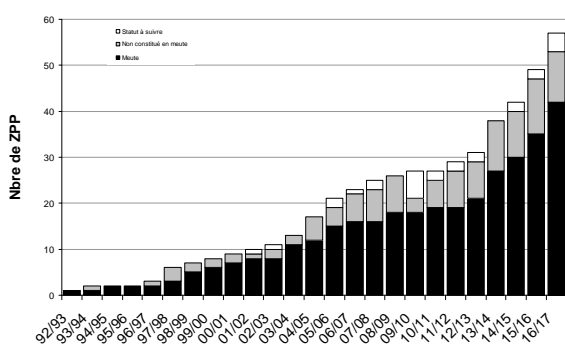
La campagne de suivi du loup pour l'hiver 2016-2017 s'est achevée au 31 mars dernier. Vos observations et relevés d'indices réalisés dans le cadre des activités du Réseau Loup Lynx viennent d'être compilés pour évaluer la situation du loup sur le territoire national.

Soulignons à nouveau la mobilisation importante des correspondants sur l'ensemble de l'aire de présence de l'espèce avec un nombre de fiches centralisées toujours en augmentation.

Dans l'attente du bilan consolidé qui sera publié dans le prochain bulletin du réseau, nous souhaitons vous informer dès à présent des grandes tendances détectées, qui seront aussi présentées prochainement au groupe national d'information et d'échange sur le loup. Il est possible que certains indices de terrain ne soient pas encore intégrés dans la base de données, mais ils le seront dans la version définitive du bilan à paraître d'ici l'été 2017.

L'espèce poursuit sa progression géographique et démographique

Le nombre de zones de présence permanente (ZPP) augmente, passant de 49 ZPP détectées en sortie d'hiver 2015-2016 à **57 ZPP en sortie d'hiver 2016-2017**. Parmi ces zones de présence permanente, 42 sont désormais constituées en meutes contre 35 à l'issue de l'hiver précédent. Il faut ajouter à ces groupes territorialisés 11 ZPP qui ne sont pas constituées en meute (animal seul ou couple). En revanche, sur 4 ZPP aucun indice n'a été détecté (d'où les parties blanches sur l'histogramme en bâtonnets ci-dessous), et une éventuelle déclassification sera envisagée à la sortie de l'hiver 2017/2018 si rien ne vient y confirmer la présence des animaux entre temps.



Parmi les nouvelles ZPP, six avaient déjà été identifiées en fin d'année dernière grâce aux investigations menées lors des suivis estivaux 2016 par hurlements provoqués.

- **Audiberque** (département des Alpes Maritimes)
- **Sasse** (entre les Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes, au sud de Lac de Serre Ponçon)
- **Vanson** (département des Alpes de Haute Provence, au sud des Monges)
- **Obiou** (entre l'Isère et les Hautes Alpes, au Nord du Dévoluy)
- **Trièves** (département de l'Isère, entre les meutes de Durbon et Hauts Plateaux du Vercors)
- **Encombres-Belleville** (département de la Savoie, à l'entrée de la vallée de la Tarentaise)

Trois nouvelles ZPP et un déclassement

Les trois nouvelles zones classées en ZPP à l'issue de cet hiver sont:

- **Morgon** (département des Hautes Alpes, en limite avec les Alpes de Haute Provence)
- **Sainte Victoire** (à l'est du département des Bouches du Rhône)
- **Caroux** (département de l'Hérault, à proximité de l'Aveyron et du Tarn)

En revanche, une ZPP est déclassée en raison de l'absence d'indice au cours des deux derniers hivers :

- **Madres Boucheville** (au nord du département des Pyrénées Orientales)

Dans la continuité du diagnostic réalisé l'année dernière, le comblement des zones interstitielles entre les groupes sédentarisés déjà connus explique l'essentiel de la progression de l'espèce dans le massif alpin. L'ensemble des ZPP alpines identifiées lors du suivi hivernal sont constituées en meute.

Au final, l'évolution de l'indicateur de tendance démographique (EMR) ne confirme pas l'hypothèse d'un ralentissement de la croissance suspectée ces deux dernières années. Sa valeur prise en fin de suivi hivernal 2016/2017 s'inscrit dans la continuité de progression démographique globale de l'espèce sur le long terme et à l'échelle de la population française.

Sur la base du dernier modèle d'estimation des effectifs totaux (CMR), la conversion de cette nouvelle donnée hivernale d'EMR correspondrait à un **effectif total estimé en sortie d'hiver 2016-2017 d'environ 360 individus**. Ces estimations seront consolidées dans le prochain bulletin après vérification et validation croisées des données, et analyse de la qualité d'ajustement du modèle permettant la conversion de l'EMR en équivalent CMR.

Pas d'installation en meute mais des ZPP à suivre dans le Massif Central comme en région Nord Est

Au niveau du Massif Central, la situation est identique à celle de l'hiver dernier avec la persistance des trois ZPP en Aubrac, Tanargue-Gardille et sur les Grands Causses - Mont Lozère, et s'ajoute la présence permanente d'un loup maintenant confirmée dans le massif du Caroux entre Hérault et Aveyron. Du côté des Pyrénées, les deux ZPP frontalières avec la Catalogne (Carlit et Puigmal-Canigou) ainsi que celle du Razès demeurent non constituées en meute. Dans le Nord Est, la ZPP « HMVMMM » change d'appellation au profit du nom « Saint Amond ». La ZPP des Hautes Vosges demeure en place mais toutes deux restent non constituées en meute.

D'autres secteurs de présence récente et/ou ponctuelle du loup sont considérés à surveiller à l'issue de l'hiver :

- *Plateau du Larzac* (Aveyron)
- *Margeride* (Lozère)
- *Mont Aigoual* (Lozère - Gard)
- *Mont Brune Estéron* (Alpes Maritimes)
- *Chartreuse – Valdaine* (Isère)

Le suivi estival, qui débutera au mois d'août 2017, s'attachera à documenter au mieux l'organisation territoriale de ces nouveaux secteurs de présence.